

République Française

Département de l'Aveyron

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil

De la communauté de communes Monts, Rance et Rougier

Nombre de membres
Afférents Conseil Communautaire : 37
En exercice : 37
Qui ont pris part à la délibération : 31

Date de convocation : 22/01/2026

Séance du 29 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf du mois de janvier à 20h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil (Mairie) de Camarès, sous la présidence de Mme Monique Aliès, Présidente

Présents : Monique ALIÈS, Jean-Louis CABANES, Sophie CAUMETTE, Claude CHIBAUDEL, Hélène CHICO ROS, Alain CONDOMINES, Franck COUDERC, Francis CULIE, Gérard DRESSAYRE, Jean-Louis FRANJEAU, Eric HOULES, Jean-Luc JACQUEMOND, Eva LE CHARPENTIER, David MAURY, Patrick RIVEMALE, Patrick ROQUES, Jean-Philippe SABATHIER, André SERIN, Claude SERS, Anne-Claire SOLIER, Jean-Claude TOUREL, Cyril TOUZET, Patrice VIALA, Michel WOLKOWICKI

En tant que délégué suppléant, était présent : Eloi ALBET, Philippe ROQUES, Michel SIMONIN

Excusés ayant donné un pouvoir : Albert BOUSQUET à Jean-Claude TOUREL, Michelle FONTANILLES à Monique ALIÈS, Xavier PUECH à Claude SERS, Viviane RAMONDENC à Patrick RIVEMALE

Absents excusés : Laure BERNAT, Séverine DRESSAYRE, Jean-François ROUSSET, Bernard VIALA

Absents : Philippe GIGANON, Guy SALES

Anne-Claire SOLIER est désignée secrétaire de séance

N°20260129_015

Objet : Approbation de la fiche d'intervention de l'agent La Poste Camarès pour la mise en place d'une permanence dans le cadre du projet France Services multi-sites au sein du bureau de poste de Camarès

Dans le cadre du projet France Services porté par la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier, il a été étudié la possibilité de mettre en place une permanence au sein du bureau de poste de Camarès. Sur la Commune de Camarès, en collaboration avec La Poste, la permanence France Services se tient au sein du bureau de poste de Camarès.

Après plusieurs échanges, et dans le cadre de son partenariat France Services, La Poste s'engage à mettre à la disposition de la Communauté de Communes, dans le cadre de la labellisation de sa Maison France Services, l'agent d'accueil du bureau de Poste de Camarès pour les permanences qui seront assurées dans ses locaux.

Une fiche d'intervention de l'agent La Poste de Camarès a été établie pour l'accueil des usagers de la France Services ; celle-ci doit être à nouveau approuvée, suite au changement dudit agent.

Afin de garantir la prise en charge les usagers France Services (FS), l'agent d'accueil LA POSTE CAMARÈS – antenne France Services assure :

- L'accueil de premier niveau France Services par un questionnaire adapté afin de mesurer le degré d'autonomie de l'utilisateur pour l'orienter en premier lieu vers l'ilot numérique et en fonction de ses besoins lui rappeler le chemin d'accès au site concerné,
- Dans le cas d'une demande nécessitant un accompagnement, l'agent d'accueil La Poste antenne France Services s'attachera à proposer un rendez-vous auprès du conseiller FS référent. Et pour qualifier au mieux cette prise de rendez-vous, une fiche contact, à définir, permettra une prise en charge fluide, à partir d'un agenda partagé avec le rappel des documents utiles à fournir et des plages horaires par site. L'ensemble des usagers amenés à fréquenter le point d'accueil FS Camarès feront l'objet d'un suivi quantitatif qui sera versé sur l'outil de saisie du compte France Services de la Communauté de Communes.

Rappel horaires permanence France Services – antenne Camarès :

- Mardi : 9h00 à 12h00
- Jeudi : 14h00 à 17h00
- Vendredi 9h00 à 12h00

Rappel horaires accès ilot numérique :

- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée le partenariat et la collaboration avec La Poste sur le projet France Services. Cette expérimentation s'inscrit dans le plan stratégique du Groupe La Poste 2030 dont l'une des priorités est de contribuer à l'inclusion numérique. Elle pourra évoluer en fonction de l'évolution des besoins. Le bilan annuel France Services permettra de mesurer les évolutions des usagers et des actions communes à mettre en place.

Au vu des éléments indiqués ci-dessus, Madame la Présidente indique à l'assemblée qu'il convient d'approuver la fiche d'intervention agent La Poste CAMARÈS dans le cadre du projet France Services qui associe deux autres points d'accueil, à savoir Belmont-sur-Rance et Saint-Sernin-sur-Rance, tel qu'annexée à la présente délibération.

Il est proposé aux membres du Conseil Communautaire de bien vouloir :

- **ADOPTER** la fiche d'intervention agent La Poste CAMARÈS dans le cadre du projet France Services de la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier établie par La Poste,
- **AUTORISER** Madame la Présidente à signer tous documents avec La Poste se référant à l'antenne France Services de Camarès,
- **DONNER** tous pouvoirs à sa Présidente pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Monique ALIÈS*





Fiche d'intervention agent La Poste CAMARES

France Services Communauté de Communes Monts Rance et Rougier

La Communauté de Communes Monts Rance et Rougier, en collaboration avec la Poste, l'un des 12 opérateurs France Services au national, a étudié la possibilité de mettre en place une permanence au sein du bureau de poste de Camarès et cela dans le cadre du projet France Services qui associe deux autres points d'accueil, à savoir Belmont sur Rance et Saint Sernin sur Rance.

Afin de garantir la prise en charge les usagers France Services (FS), l'agent d'accueil LA POSTE CAMARES – antenne France Services, assure :

- L'accueil de premier niveau France Services par un questionnaire adapté afin de mesurer le degré d'autonomie de l'utilisateur pour l'orienter en premier lieu vers l'ilot numérique et en fonction de ses besoins lui rappeler le chemin d'accès au site concerné,
- Dans le cas d'une demande nécessitant un accompagnement, l'agent d'accueil La Poste antenne France Service s'attachera à proposer un rendez-vous auprès du conseiller FS référent. Et pour qualifier au mieux cette prise de rendez-vous, une fiche contact, à définir, permettra une prise en charge fluide, à partir d'un agenda partagé avec le rappel des documents utiles à fournir et des plages horaires par site.

L'ensemble des usagers amenés à fréquenter le point d'accueil FS Camarès feront l'objet d'un suivi quantitatif qui sera versé sur l'outil de saisie du compte France Services de la Communauté de Communes.

Cette expérimentation s'inscrit dans le plan stratégique du Groupe La Poste 2030 dont l'une des priorités est de contribuer à l'inclusion numérique. Elle pourra évoluer en fonction de l'évolution des besoins. Le bilan annuel France Services permettra de mesurer les évolutions des usages et des actions communes à mettre en place.

L'agent La Poste antenne FS Camarès.

Monsieur Patrick CADENET, employé La Poste sous contrat à durée indéterminée, assure l'accueil et la gestion de l'espace La Poste – antenne France Services de Camarès les jours suivants : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30.

Monsieur Cadenet a suivi les formations suivantes :

- Le module socle métiers FSSM1 024 les 6, 7, 8, 9 et 20 et 21 octobre 2025 à Rodez,
- Le module socle commun MSAPS 326 les 18, 19, 22 et 23 septembre à Rodez.

Pour prévenance :

Le contact encadrant La Poste : denis.valat@laposte.fr

Le contact agent patrick.cadenet@laposte.fr

Rappel horaires permanence France Services – antenne Camarès

- Mardi : 9H00 à 12H00
- Jeudi : 14h00 à 17H00
- Vendredi : 9H00 à 12H00

Rappel horaires accès ilot numérique (depuis le 6 mai 2025) :

- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 16H30

Fait à Rodez, le 23-12-2025



Jean-Marc HELLEUX

Responsable de l'Evolution du Maillage Territorial

Branche grand public et numérique

Direction Exécutive OCCITANIE

1 RUE DE LA GARE

81150 MARSSAC

T + 33 (0)6 72 12 06 28

